



swissuniversities  
Effingerstrasse 15, Postfach  
3001 Bern  
www.swissuniversities.ch

## Procédure d'admission après le test d'aptitudes

Nous vous informons ci-dessous de la suite de la procédure d'admission en médecine humaine, dentaire et vétérinaire respectivement chiropractie, après le test d'aptitudes du 9 juillet 2021.

### jusqu'au 06.08.2021 environ: Information aux participantes et participants au test

<i>Décision</i>	Toutes les participantes et tous les participants au test reçoivent jusqu'au 6 août 2021 environ, de la part de la haute école à laquelle ils se sont inscrits, la décision concernant l'attribution d'une place d'études.  Si la place d'études a été attribuée dans une autre haute école, celle-ci envoie également la décision correspondante.
<i>Résultat au test</i>	sont jointes à la décision de la haute école: la notification du résultat obtenu au test par le Centre pour le développement de tests et le diagnostic (CDT) à Fribourg et
<i>Lettre de swissuniversities</i>	une lettre de swissuniversities à propos de l'attribution d'une place d'études (selon le résultat obtenu au test).

La décision informe les participantes et participants que sur la base de leur résultat au test,

<i>soit</i>	on leur attribue une place d'études à la haute école à laquelle ils se sont inscrits,
<i>soit</i>	on leur attribue une place d'études à une haute école autre que celle à laquelle ils se sont inscrits,
<i>ou</i>	on ne leur attribue pas de place d'études.

Les participantes et les participants au test peuvent ensuite,

<i>soit</i>	confirmer à la haute école concernée qu'ils utiliseront la place d'études qui leur a été attribuée, par la procédure demandée, dans le cadre du délai réglementaire à partir de la réception de la décision,
<i>soit</i>	s'inscrire immédiatement dans une discipline non médicale à la haute école de leur choix. Pour les disciplines soumises à une procédure d'admission spécifique une inscription préalable dans les délais est recommandée. En principe, l'admission dans une autre filière à l'Université de Zurich ou à l'EPF Zurich n'est plus possible après le délai du 30 avril 2021.

**Important!** swissuniversities ne donnera aucune information au sujet des résultats au test ou sur l'attribution de places d'études.

**jusqu'au 15.02.2022: Inscription aux études de médecine pour le SA 2022**

*Délai d'inscription 2022 pour les études de médecine* Les personnes n'ayant pas obtenu une place d'études cette année et qui maintiennent leur souhait de débiter des études de médecine en Suisse doivent à nouveau s'inscrire dans les délais (15 février 2022). Les informations respectives seront publiées sur le site internet de swissuniversities début novembre 2021.